

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera
Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
Band: 41 (1991)
Heft: 4

Artikel: Les documents diplomatiques suisses : histoire d'une publication majeure des historiens suisses
Autor: Fleury, Antoine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-81072>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

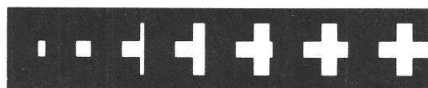
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



700 Jahre/ans/anni/onns
Confœderatio Helvetica

LES DOCUMENTS DIPLOMATIQUES SUISSES. HISTOIRE D'UNE PUBLICATION MAJEURE DES HISTORIENS SUISSES

Par ANTOINE FLEURY

Origine du projet

A la fin des années soixante, les historiens suisses, d'ailleurs de plus en plus nombreux au sein des universités ou instituts d'histoire, désireux de prendre leur part aux grands mouvements de recherche et d'interprétation historiques et de la société, qui s'affirment avec des élans variables d'un pays à l'autre, se préoccupent des moyens à mettre en œuvre en vue de développer des échanges, de coordonner leurs recherches, entreprises trop souvent en ordre dispersé, et d'assurer une présence scientifique de haut niveau à la recherche historique suisse sur le plan international. La concertation est en quelque sorte imposée par la nécessité de fournir des contributions suisses aux congrès scientifiques internationaux. La participation à ces derniers résultait le plus souvent des relations personnelles. Cette manière de faire ne permettait pas d'y associer les chercheurs de plus en plus nombreux, qui ne faisaient pas partie du réseau limité au niveau suisse à quelques professeurs, souvent confinés dans leur propre université cantonale, c'est-à-dire ignorant très souvent les travaux en cours, surtout ceux des étudiants et des jeunes chercheurs dans les autres universités du pays.

C'est dans ce contexte qu'arriva un appel extérieur qui confirme cette absence d'informations entre historiens en général. En effet, à l'instigation du professeur Fernand L'Huillier de l'Université de Strasbourg, une Association européenne d'histoire contemporaine¹ avait été créée, le 30 novembre 1968, dont «l'objectif principal serait de fournir l'information scientifique réciproque encore si médiocre». Par lettre du 10 juin 1969, le fondateur de l'Association, F. L'Huillier, demandait au directeur de l'Institut universitaire de Hautes Etudes internationales de Genève, Jacques Freymond, d'accorder son aide et son autorité «pour faciliter notre entreprise en Suisse». Jacques Freymond chargea l'auteur de procéder à une enquête auprès de tous les centres d'études et instituts d'histoire du pays et d'établir un «Rapport sur la situation de la recherche en histoire contemporaine en Suisse». Cette enquête eut le mérite de favoriser la concertation entre historiens suisses; diverses informations furent fournies sur les recherches en cours, les thèses de doctorat en préparation ainsi que sur les enseignements². Ce besoin d'échanges d'information au niveau suisse connaîtra un

1 L'Association européenne d'histoire contemporaine est devenue l'Association internationale d'histoire contemporaine de l'Europe, dès son affiliation au Comité international des Sciences historiques en 1980. Tous les documents cités ci-après sont en possession de l'auteur (désormais A.F. dans le texte).

2 Les professeurs d'histoire des universités de Bâle, Berne et Zurich ont abordé la question de la réponse à cette enquête lors d'une de leurs réunions. Cf. *Forschungstätigkeit an den Universitäten Bern, Basel, Zürich auf dem Gebiet der Zeitgeschichte* (notiert anlässlich einer interuniversitären Sitzung in Burgdorf, 25.8.1969). Note transmise à l'auteur par Daniel Frei, le 30.9.1969.

fécond développement, non seulement en histoire contemporaine, mais pour toutes les disciplines et tous les enseignements d'histoire, par la parution en février 1977 du premier *Bulletin de la Société générale suisse d'histoire*; ce bulletin a atteint sa 40^e livraison en décembre 1990.

Une autre impulsion vint nourrir encore le besoin de concertation entre historiens suisses. Plusieurs des participants au XIII^e Congrès international des sciences historiques à Moscou, en 1970, ont été frappés par le manque de cohésion de la «délégation» suisse, dont plusieurs membres se rencontraient pour la première fois; on estima qu'il n'était pas nécessaire d'aller à Moscou pour avoir des contacts plus étroits entre historiens suisses. Ainsi germa, en juin 1971, l'idée de créer un comité ou une Association suisse d'histoire contemporaine, qui pourrait fonctionner à la fois comme section suisse de l'Association européenne d'histoire contemporaine établie à Strasbourg et comme section de la Société générale suisse d'histoire (SGSH). Une invitation fut adressée le 15 mai 1972 à plus d'une trentaine de professeurs, assistants et candidats au doctorat en histoire contemporaine de tous les centres universitaires suisses, par un groupe de jeunes historiens, alors candidats au doctorat ou assistants à l'Institut universitaire de Hautes Etudes internationales³. Les objectifs que s'étaient fixés les initiateurs étaient fort louables; rétrospectivement, il faut reconnaître que certains des objectifs recherchés à l'époque mériteraient aujourd'hui encore d'être remis à l'étude, notamment en ce qui concerne:

- la représentation de la Suisse aux réunions internationales d'histoire contemporaine;
- la participation aux recherches entreprises sur un plan international;
- l'organisation de conférences, colloques et rencontres.

A la réunion qui se tint à Genève le 6 mai 1972, toutes les universités romandes furent représentées; les historiens de Suisse alémanique étaient tous été absents; sans doute plusieurs professeurs ont-ils été effrayés⁴ par le projet d'une Association qui parut faire concurrence à la vénérable SGSH. A vrai dire, le projet d'association a été enterré à la suite de l'engagement pris par la SGSH de prendre en compte les objectifs proposés; justement un des objectifs concrets soumis à la réunion portait sur un projet de publication de *Documents diplomatiques suisses (DDS)*, lesquels seraient destinés à stimuler la recherche historique; le projet était d'autant plus opportun que le Conseil suisse de la science venait justement de désigner la recherche historique parmi les domaines à développer rapidement. Un renouvellement des méthodes de travail et des champs de recherche s'imposait de toute évidence. Le groupe réuni à Genève chargea Antoine Fleury, Pierre Luciri et Roland Ruffieux de prendre contact avec d'autres historiens intéressés de Suisse alémanique. Une séance de travail eut lieu à Flamatt en juin 1972 entre les initiateurs, Georg Kreis de l'Université de Bâle et Klaus Urner de l'Université de Zurich, animateur de l'*Arbeitsgruppe für Zeitgeschichte*⁵.

A la suite de plusieurs consultations entre les milieux universitaires intéressés et des encouragements prodigués par les Archives fédérales, un «Avant-projet concernant la publication de documents diplomatiques suisses» a été envoyé par A. F., en date du 30 juin 1972, à tous les milieux universitaires concernés, au Département politique fédé-

3 Lettre circulaire d'un projet de statuts d'une Association suisse d'histoire contemporaine signée par Daniel Bourgeois, Philippe Marguerat et Pierre de Senarclens.

4 C'est l'expression qu'utilise Daniel Bourgeois dans une mise au point du 9 juin 1972, qui accompagne le procès-verbal de la réunion du 6 mai 1972.

5 Le groupe a abouti à la création de l'«Archiv für Zeitgeschichte» auprès de l'Institut d'histoire de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich; Klaus Urner en est le directeur depuis sa création en 1973.

ral, aux Archives fédérales, à la Chancellerie fédérale et à l'Association suisse de politique étrangère. Dans le préambule, les auteurs du projet relevaient:

«N'est-il pas navrant qu'en dépit de sa longue histoire, au cœur de l'Europe, la Suisse ne puisse présenter au public une documentation scientifique à la fois de sa propre politique et des jugements et informations émanant de ses représentants qualifiés qui assistent en acteurs et en témoins aux grands événements?»

D'entrée de jeu étaient précisées la limite et la méthode qui devraient s'imposer aux responsables de la future collection de Documents diplomatiques suisses de 1848 à 1945:

«Devant l'ampleur de la tâche à entreprendre, il est bien évident qu'il est impossible de mettre en œuvre la publication intégrale de l'ensemble des textes, d'autant plus que certains d'entre eux ne comportent pas un intérêt suffisant et que leur nombre surtout à partir de 1914 tend à croître dans des proportions énormes. Par conséquent, des critères de publications devront être définis quant aux périodes et à la nature des textes à publier. La préférence devrait être accordée à la publication de documents originaux plutôt qu'à des registres. La qualité et l'intérêt du document devraient servir de critères à la sélection. Il ne s'agit pas de prétendre à être complet, mais de présenter des séries de textes d'une manière scientifique, à l'instar des meilleures collections étrangères de documents diplomatiques.»

Les auteurs de l'avant-projet présentaient ensuite un certain nombre d'arguments en faveur de la mise en œuvre d'une collection de documents diplomatiques suisses:

- a) Elle constitue un pôle de recherche pour les historiens d'un pays: en Suisse, elle contribuera à assurer le renouvellement de la recherche historique et à la formation d'un personnel compétent dans ce domaine et d'historiens au profit des universités et de l'enseignement de l'histoire.
- b) Elle sert de matériau pour la publication d'ouvrages nouveaux et pour l'enseignement de l'histoire, tant suisses qu'étrangers:
- c) Elle illustre la possibilité de mener à terme un travail d'intérêt national par la concertation: le projet sera bilingue tant par le résultat que dans les collaborations scientifiques qui seront chargées de sa mise en œuvre.
- d) Elle permet aux responsables et aux milieux politiques, à l'administration et à l'opinion publique de mieux comprendre l'importance pour la Suisse des relations internationales et des problèmes délicats qui se posent au gouvernement fédéral dans la conduite de sa politique étrangère.
- e) S'agissant de documents d'histoire européenne, voire mondiale, elle est une contribution de grande valeur dans le domaine des relations culturelles internationales, que toute bibliothèque universitaire et gouvernementale, par exemple, se procurera.»

Enfin, l'avant-projet esquisse un premier découpage chronologique fondé sur la nature de la documentation et les conditions d'accès aux Archives fédérales⁶; il fournit

⁶ Il faut signaler que le délai d'accès aux documents des Archives fédérales était fixé à cinquante ans. Or, à la suite de la publication du célèbre *Rapport sur la politique étrangère de la Suisse pendant la Deuxième Guerre mondiale*, confié en 1962 par le Conseil fédéral au professeur Edgar Bonjour de l'Université de Bâle [ce rapport a été publié sous le titre *Geschichte der schweizerischen Neutralität*, dont un volume précurseur, le volume III, couvrant la période 1930–1939, a paru à Bâle, Helbing & Lichtenhahn, en 1967, tandis que les volumes IV–VI, qui constituent le Rapport Bonjour proprement dit, sont sortis de presse en 1970], un groupe de professeurs, chercheurs et étudiants en histoire contemporaine ont adressé une pétition au Conseil national, le 17 janvier 1972 (cf. *Nationalrat. Sommersession 1972*, n° 11 332, Kreis Georg und Konsorten, Petition vom 17.1.1972), dans laquelle il est demandé «dass innert Jahresfrist die Bundesakten der Jahre bis und mit 1945 der historischen Forschung zugänglich gemacht werden. Die Historiker möchten Klarheit schaffen über einen der problemreichsten Abschnitte der neuen Geschichte. Zudem werden im Ausland die Akten über diesen Zeitabschnitt freigegeben.» Le Conseil national approuva la pétition, le 29 juin 1972. La modification des conditions d'accès aux Archives fédérales, ramenant à 35 ans le délai de consultation des documents et autorisant l'accès aux dossiers jusqu'en 1945, entra en vigueur le 24 octobre 1973.

aussi des indications sur l'organisation de la recherche et la procédure en vue de sa mise en œuvre.

L'accueil du projet dans les milieux intéressés a été positif, encourageant pour les initiateurs. Aucun des centres universitaires n'a récusé le projet; toutefois certaines objections quant à l'ampleur du programme à réaliser ont été avancées. Aux yeux de certains, le projet, qui est qualifié de «genevois» du fait qu'il a été conçu par un petit groupe de candidats au doctorat de l'Institut universitaire de Hautes Etudes internationales de Genève, risque de porter ombrage à d'autres recherches historiques, dont l'urgence n'est pas moins grande. De toutes les universités suisses, ce sont les historiens de Bâle qui ont formulé à la fois les objections et les suggestions les plus pertinentes. Ils présentent pratiquement un contre-projet, lequel sera fort utile à la précision du projet initial⁷. Les Bâlois estiment en effet que les questions de politique intérieure sont davantage négligées dans les recherches que les questions de politique étrangère⁸. Aussi proposent-ils de mettre en chantier deux séries de publications de documents:

- Série A – Politique étrangère
- Série B – Politique intérieure

L'Université de Bâle serait intéressée à prendre une part active aux deux programmes, mais elle suggère que l'organisation d'une partie du financement pourrait être confiée à l'Institut universitaire de Hautes Etudes internationales de Genève (Jacques Freymond) pour la série de politique étrangère et au Forschungszentrum für Geschichte und Soziologie der Schweizerischen Politik de l'Université de Berne (Erich Gruner) pour la politique intérieure. Il est aussi suggéré de créer un «Kuratorium» chargé de la publication des deux séries, qui serait placé sous le patronage de la SGSH.

L'avant-projet «genevois» avait l'avantage d'avoir laissé ouverts les aspects structurels et organisationnels, s'étant limité à esquisser les collaborations potentielles à la mise en œuvre du projet; ainsi, il était fait appel aux universités et instituts qui doivent assurer l'enseignement et la relève scientifique: on imagina qu'ils pouvaient se partager entre eux le travail de recherche, soit par tranches chronologiques, soit par thèmes. Les institutions universitaires assureraient la durée du programme de recherche et de publication contre les aléas des départs personnels et des défections. La SGSH, l'Association suisse de politique étrangère (ASPE) sont invitées à s'intéresser à l'entreprise d'envergure nationale qui est proposée. Sollicitées au premier chef, les Archives fédérales répondent⁹

«qu'elles soutiennent toutes les recherches qui contribuent à une meilleure compréhension de l'évolution politique, économique et sociale de notre pays. En conséquence, elles prêteront volontiers leur concours à la publication des documents diplomatiques suisses, en mettant notamment les documents dont elles ont la garde à disposition des auteurs de la collection projetée.»

7 Stellungnahme zum Genfer Projekt betreffend Publikation schweizerischer diplomatischer Akten, Bâle, le 22 juin 1972, avec une lettre de couverture de Georg Kreis.

8 Il est vrai qu'à l'Université de Bâle, sous l'impulsion d'Edgar Bonjour, plusieurs travaux importants ont été publiés ou étaient en cours sur la politique étrangère de la Suisse; cf. DANIEL BOURGEOIS, «Notice bibliographique sur les publications récentes concernant les relations internationales de la Suisse de 1848 à nos jours», in *Relations internationales*, n° 30, été 1982, pp. 231–248; aussi ANTOINE FLEURY, «L'étude de l'histoire des relations internationales en Suisse, in *Relations internationales*, n° 42, été 1985, pp. 211–212.

9 Lettre d'Oscar Gauye, du 9 août 1972. Nous tenons ici à honorer d'une façon toute particulière la mémoire d'Oscar Gauye, directeur des Archives fédérales, qui a fourni un soutien constant aux chercheurs du programme de publication des DDS, jusque dans la cruelle maladie qui l'a emporté le 28 novembre 1990.

Elaboration du projet

Durant l'été 1972, plusieurs échanges de vue ont lieu, notamment entre Pierre Luciri, A. F. et les professeurs Erich Gruner, directeur du Centre de recherche politique, et Louis-Edouard Roulet, président de la SGSH. Ce dernier propose que la SGSH prenne le patronage d'une réunion de tous les milieux intéressés par le projet, qui se tiendra à l'Historisches Seminar de l'Université de Berne, le 14 octobre 1972. Par ailleurs, le président de la SGSH a invité A. F. à présenter l'ensemble du projet à son comité qui s'est réuni le 28 septembre, à Cartigny, près de Genève. La lecture de la convocation adressée par la SGSH¹⁰ montre à quel point les initiatives venues de Genève tant en ce qui concerne la création d'une Association d'histoire contemporaine que le projet d'une collection de DDS tombent à point. Il est reconnu à juste titre qu'une telle entreprise dépasse financièrement et scientifiquement les possibilités de chacun et qu'elle requiert le regroupement de tous les intéressés; on y reprend des arguments avancés par les initiateurs:

«Bei dieser Gelegenheit möchten wir auch versuchen, eine etwas engere Zusammenarbeit der historischen Institute unserer Universitäten unter sich und mit AGGS/SGSH anzubahnen. Wir wären deshalb den Vertretern der Universität dankbar, wenn sie am 14. Oktober oder später im Sinne einer gegenseitigen Orientierung kurz berichten könnten, wo die Schwerepunkte ihrer Forschungsarbeit liegen und welche Themenkreise besonders gut kennen. Eine solche Information würde die Planung künftiger Anlässe der AGGS/SGSH sehr erleichtern»¹¹.

La séance du 14 octobre a été prometteuse. Vingt-cinq historiens, de toutes les universités du pays, à l'exception des professeurs et assistants de Bâle empêchés, se prononcent pour l'étude du projet et pour la constitution d'un comité où seraient représentés tous les milieux intéressés, si possible encore avant la fin de l'année¹². Lors d'une séance qui a lieu à nouveau à l'Institut d'histoire de l'Université de Berne, le 15 décembre 1972, toutes les universités sont représentées, ainsi que la Chancellerie fédérale, l'ASPE et bien entendu la SGSH qui patronne le projet. La Commission d'étude désigne A. Fleury et G. Kreis comme coordinateurs du projet, qui seront engagés à mi-temps. C'est dans la séance du 24 février 1973, aux Archives fédérales, que la Commission procède à la nomination du président de la Commission d'étude, le directeur des Archives fédérales, Leonhard Haas, du vice-président, Jacques Freymond, et des deux coordinateurs du projet; elle se prononce aussi sur une demande de subside au Fonds national de la recherche scientifique et sur un plan de travail, afin que les deux collaborateurs puissent être engagés dès octobre 1973¹³. En quelques mois, la dynamique lancée à Genève en été 1972 avait déjà abouti à des décisions concrètes. Par ailleurs, dans certaines universités, on annonce l'organisation de séminaires centrés autour des documents diplomatiques; dès l'automne 1973, un séminaire de recherche est mis sur pied au Département d'histoire générale de l'Université de Genève. Autrement dit, une émulation se développe au sein des instituts d'histoire, en vue de se préparer à prendre part à la mise en œuvre du projet de publication. Sur la base de travaux préparatifs effectués aux Archives fédérales par les deux coordinateurs, la

10 La convocation de septembre 1972 est signée par le président, L.-E. Roulet, et par le secrétaire, B. Junker.

11 Nous avons signalé que la création du *Bulletin d'information* de la SGSH en 1977 a enfin satisfait à cette exigence d'échanges d'informations entre historiens suisses.

12 Protokoll der Sitzung vom 14. Oktober im Historischen Institut der Universität Bern, signé B. Junker.

13 Protokoll der Sitzung von Samstag, den 24. Februar 1973, 10 Uhr, im Bundesarchiv, Bern. Signé: B. Junker, Sekretär der AGGS.

Commission d'étude se réunit déjà le 16 février 1974. Elle doit se prononcer sur l'orientation fondamentale de la future publication. Les rapports intermédiaires des deux coordinateurs¹⁴ appellent l'attention de la Commission sur deux conceptions envisageables de la publication, dont le choix aura des conséquences directes sur l'orientation de la recherche et la sélection des documents. On peut en effet envisager une publication de *Documents diplomatiques suisses* au sens large, qui a l'avantage de présenter la Suisse à la fois témoin et acteur de la politique internationale, parfois plus témoin qu'acteur, et qui servirait aussi à montrer à quel point la Suisse est intimement imbriquée dans l'évolution générale de l'Europe et du monde, parfois en avant-garde, parfois dans l'expectative et parfois encore dans le refus ou la crispation. Le rôle de la Suisse, les moyens et les limites de sa politique étrangère ressortiraient d'une manière objective, parce que son éclairage s'appuyerait sur des sources de provenances diverses. Une telle publication est appelée à fournir un apport original, non négligeable, à l'étude de certaines questions d'intérêt international ou particulier à l'un ou l'autre pays étranger.

Faut-il au contraire se concentrer sur la publication de *Documents de politique étrangère suisse* qui chercherait à illustrer la politique étrangère de la Confédération, ses réactions et ses positions face aux événements européens et internationaux; elle s'attacherait aussi à documenter les ressorts internes de la politique étrangère: attitude des partis, des groupes socio-professionnels, des parlementaires. Une telle collection constituerait un manuel utile à l'histoire de la Suisse; la disposition des textes choisis pourrait aisément constituer des dossiers traitant les principaux problèmes de la politique étrangère de la Suisse. L'inconvénient d'une telle conception serait de donner une image «autocentrée» de la Suisse; elle ne rendrait pas suffisamment compte d'une Suisse placée dans un système international et agissant à l'intérieur de celui-ci, en épousant ses tensions et ses crises. Elle ne permettrait pas de situer la position internationale de la Suisse dans sa dimension réelle, c'est-à-dire par rapport à l'environnement international. Elle présenterait aussi une moindre originalité, étant donné l'œuvre déjà monumentale d'Edgar Bonjour et le *Répertoire de la Politique suisse en matière de droit international*, qui était alors en voie d'achèvement.

Les deux conceptions soulèvent des problèmes de méthodes, notamment en ce qui concerne des critères cohérents de sélection; mais quelle que soit la conception qui sera retenue, l'abondance de la documentation à maîtriser est considérable. Dans la première variante DDS, on peut limiter la recherche aux documents de caractère diplomatique proprement dit, c'est-à-dire rapports politiques, correspondance entre Berne et les postes diplomatiques et consulaires, décisions du Conseil fédéral en matière de politique étrangère; mais le champ à couvrir est très vaste, puisqu'il s'étend au monde entier. Dans la variante *Documents de politique étrangère*, la sélection se réduit aux actes de politique étrangère accomplis par le gouvernement suisse, mais si l'on veut y inclure les ressorts internes de la politique extérieure, il ne sera pas aisé de fixer les limites de la documentation à retenir. Enfin, une formule à la fois plus technique, mais non moins exigeante, qui aurait exigé un travail considérable, consisterait à l'établissement de registres ou résumés, notamment pour la copieuse collection des rapports politiques transmis au Département politique par les représentants suisses dans les pays étrangers (proposition G. Kreis). Un tel instrument permettrait au chercheur de savoir très rapidement s'il peut trouver une information sur tel ou tel pays aux Archives fédérales. A vrai dire, cette formule – dont l'exécution pourrait d'ailleurs être confiée

14 Notice à l'intention des membres de la Commission pour la publication de DDS, 24. 1. 1974, A. Fleury; Zwischenbericht vom Januar 1974 zu Handen der Editionscommission, 25. 1. 1974, G. Kreis.

aux seules Archives fédérales – sera vite abandonnée par la Commission; la préférence sera donnée à la publication de documents originaux qui sont d'emblée destinés à une application bien plus large que des listes de registes.

Ce qui frappe a posteriori, en compulsant les notices et les correspondances échangées en vue de convaincre les historiens suisses de l'intérêt d'une publication de DDS, c'est que la grande majorité d'entre eux pensaient qu'il n'y avait pas assez de documents intéressants à reproduire, à partir des dossiers disponibles aux Archives fédérales; certains pensaient sincèrement qu'une petite puissance comme la Suisse ne saurait produire de grands textes! D'autres estimaient que la Suisse n'ayant pas de grande politique étrangère, il ne pourrait y avoir de textes intéressants! La documentation était à ce point sous-estimée tant du point de vue quantitatif que qualitatif, que l'auteur, déjà confronté au cours de son enquête à la masse des documents à consulter, s'était senti obligé, dans une note explicative¹⁵, d'avertir que le tri des documents à publier par rapport à la quantité disponible, exigera une rigueur extrême et qu'on «doit se rendre compte que les problèmes de publication ne proviennent pas du manque de documents valables, mais bien plutôt de leur extrême abondance». Et ceci d'autant plus si, pour l'ensemble de la période 1848–1920, on se limitait à 4–6 volumes de 400 pages.

Il était évident pour les initiateurs du projet, qu'il était difficile de prévoir d'emblée l'ampleur matérielle, c'est-à-dire en nombre de pages et de volumes que devrait comporter la collection. Du point de vue scientifique, il convenait de laisser aux chercheurs une certaine latitude en fonction de la richesse, de l'originalité et de l'intérêt des documents mis à jour; mais du point de vue de l'organisation et du financement du programme de recherche et de publication, il était nécessaire de fixer des limites. A vrai dire une telle décision était difficile à prendre; cependant la Commission d'étude décida un plan de publication pour la période 1848–1945 et recommanda la mise en œuvre du projet au FNRS par la préparation d'un premier volume portant sur la période 1918–1920, qui a été l'objet d'une étude menée par A. Fleury¹⁶. La préparation de ce volume dit pilote (Pilot-Band) a permis à la Commission de publication, qui a été créée à cet effet, de dégager les lignes directrices quant à la méthode de recherche et de présentation, à partir des expériences effectuées par la petite équipe chargée de préparer le volume-pilote; elles ont servi de fil conducteur à toutes les équipes disposées à préparer l'un des volumes de la collection. Par ailleurs, une continuité était assurée grâce aux subsides du FNRS, qui permirent d'engager à temps partiel deux collaborateurs dès avril 1975¹⁷.

Les membres de la Commission ont mis l'accent sur la collaboration à mettre en œuvre entre chercheurs des diverses universités suisses, de façon à assurer une unité de doctrine en ce qui concerne les critères de sélection et bien entendu de présentation des volumes, préparés dans les divers instituts.

15 Lettre adressée le 18 février 1974 au professeur Jean-Charles Biaudet de l'Université de Lausanne, alors membre du Conseil de la recherche de la Division I du Fonds national de la recherche scientifique (FNRS). Que le professeur Biaudet soit remercié pour l'efficace soutien qu'il apporta, dès le début, au projet de DDS, en s'en faisant l'avocat au FNRS.

16 Sitzung vom 31. August 1974, Berne, signé par B. Junker. Pour un bilan général des travaux de la Commission d'étude, cf. la demande de subside adressée au FNRS, avec 5 annexes, au nom de la SGSH, par Louis E. Roulet, le 30.9.1974. Nous tenons à signaler l'engagement constant et décisif du professeur Louis Edouard Roulet en faveur du projet de DDS, d'abord en tant que président de la SGSH, puis en tant que membre du Conseil national de la recherche.

17 L'auteur a été chargé dès le 1^{er} avril 1975 de la mise en place de cette première recherche, tout en poursuivant l'organisation de l'ensemble du projet et des travaux de la Commission. Un collaborateur, recruté sur concours, Gabriel Imboden, docteur en philosophie de l'Université de Berne, sera engagé à temps partiel dès le 1^{er} juillet 1975.

De nombreuses tâches attendaient la Commission nationale pour la publication de documents diplomatiques, créée à Berne, le 21 avril 1975. En ce même jour, furent adoptés un plan d'organisation de la Commission et de ses compétences, et les principes devant présider à sa composition. Cette séance fournit aussi l'occasion aux représentants des instituts d'histoire de faire part des préparatifs qu'ils ont déjà lancés (séminaires, conférences, etc.) en vue de s'engager dans le projet. Mais, afin de constituer formellement la nouvelle Commission, le président de la SGSH, L. E. Roulet, adresse à tous les milieux concernés une convocation pour une séance à Berne, le 7 juin 1975. La composition de la commission y est définitivement arrêtée. Le président et le vice-président sont désignés, respectivement Jacques Freymond et Oscar Gauye. Antoine Fleury est appelé à la fonction de secrétaire de la Commission.

Un mois plus tard, le 11 juillet 1975, la première séance de travail de la nouvelle Commission, a lieu à Berne. A son ordre du jour figurent le plan de répartition des volumes entre instituts d'histoire et un projet d'«Instruction aux commissions d'édition de documents diplomatiques suisses». Un document définitif sur les instructions est présenté en février 1976, à la suite d'une demande formulée en ce sens, à la séance de la Commission du 5 décembre 1975. Dans ce document est fixé l'objectif de la collection, qui répond largement aux idées lancées par les initiateurs du projet en 1972, mais sous une forme heureusement précisée:

«La publication de DDS a pour but de mettre un instrument de travail à la disposition des chercheurs comme de toutes les personnes intéressées – à des fins officielles ou individuelles – à la situation politique de la Suisse dans le monde à une période donnée, à ses relations avec d'autres Etats, à son attitude face à certains événements et à l'appréciation portée par ses dirigeants politiques ou par ses représentants diplomatiques sur des problèmes ou des faits politiques, économiques, sociaux, voire militaire affectant la politique générale du pays ou les relations internationales.

La publication ne doit pas viser à donner une explication particulière ou à suggérer une interprétation. Elle a un but exclusivement *historique*. Contrairement à certaines publications étrangères, elle ne se propose pas d'établir les responsabilités de tel ou tel événement, par exemple les guerres mondiales. Elle n'exclut a priori aucun fonds d'archives, mais tend à offrir le *cadre historique* de l'évolution de la politique étrangère de la Suisse de 1848 à 1945 et à fournir aux chercheurs et à toute personne intéressée les matériaux documentaires nécessaires à la reconstitution de presque un siècle (97 ans) d'histoire nationale, dans un secteur particulier, les relations internationales de la Suisse.»

Abordant ensuite la difficile question des critères de sélection, il est reconnu que ceux-ci ne sont pas aisés à définir. «La qualité du choix dépendra donc, en fin de compte, de la clairvoyance des collaborateurs de la Commission, et de ceux de ses membres qui participeront directement à l'examen des documents»¹⁸. Cependant les instructions établissent certaines catégories de documents à retenir:

- «les documents qui illustrent ou rapportent les décisions ou les hésitations du gouvernement, les négociations antérieures ou consécutives à telle ou telle déclaration;
- les documents qui éclairent la politique économique extérieure de la Suisse ou qui illustrent le rôle international de la Suisse, par exemple ses actions dans le domaine des bons offices, de la représentation des intérêts étrangers et dans le cadre de la Société des Nations et des organisations internationales;
- les documents propres à faire connaître non seulement les actes, mais aussi les intentions et les projets de manière à fournir le plus possible d'éléments d'explication;

18 Introduction au tome I, de la 2^e série 1936–1937 des *Documents diplomatiques français*, p. XII.

- les documents que reçoit le gouvernement fédéral sur la vie politique, économique, sociale et militaire des Etats étrangers, dans la mesure où les informations contenues dans ces documents ont pu contribuer à orienter la politique étrangère de la Suisse;
- les documents renfermant des appréciations portées par nos diplomates sur les courants d'opinion ainsi que les rapports qu'ils rédigent sur la situation intérieure des Etats où ils sont accrédités, pour autant que tel article ou telle campagne de presse ou encore tel événement intérieur devienne l'occasion d'échanges diplomatiques ou influe sur la politique du gouvernement fédéral.»

Enfin, les instructions fournissent des indications techniques et méthodologiques concernant la présentation et l'annotation des documents ainsi qu'une table des matières complète de chacun des volumes de la collection. La Commission a opté pour une présentation chronologique des documents du fait qu'un tel classement permet de suivre les relations entre les négociations menées simultanément et de connaître à chaque date le tableau des difficultés à résoudre. Il place le document dans la lumière exacte, puisqu'il le situe au milieu des circonstances dans lesquelles il a été rédigé.

Par ailleurs, en guise de premier résultat des travaux entrepris par les deux collaborateurs du volume-pilote, l'auteur présente un rapport à la séance du 5 décembre 1975, qui constitue un guide de la recherche, tant sur le plan de la méthode d'investigation aux Archives fédérales que sur la méthode de sélection et de classement des documents¹⁹.

Ainsi les conditions étaient préparées pour entreprendre des travaux sur une plus grande échelle selon le plan de répartition des périodes à couvrir par les divers instituts d'histoire, arrêté en juillet 1975. En effet, dès 1976, plusieurs équipes se mettent au travail, bénéficiant des subsides du Fonds national destinés à couvrir partiellement les frais de la recherche, assumés par ailleurs par les divers instituts; ceux-ci mettent en général un poste ou un demi poste d'assistant à disposition du projet. Deux équipes vont bénéficier en premier lieu de cette formule dynamique, proposé par la professeur Biaudet, qui combine l'initiative prise au sein des instituts d'histoire et un subside du FNRS, celle de Berne pour la préparation du volume 9 (1925–1929) et celle de Genève pour le volume 10 (1930–1933). Sous l'impulsion des professeurs Walter Hofer et Beatrix Mesmer à Berne, Jean-Claude Favez et Ladislav Mysyrowicz avec la collaboration de l'auteur à Genève, des séminaires de recherche sont organisés dès l'année académique 1975–1976. L'équipe genevoise bénéficie d'un premier subside dès octobre 1976, à tandis que celle de Berne l'obtient pour avril 1977. L'émulation entre instituts est lancée: l'Institut de Hautes Etudes internationales, dirigé par le professeur Jacques Freymond, qui a choisi la préparation du volume 6 (1914–1918) commence la recherche en octobre 1976; à l'Institut d'histoire de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich, qui a choisi de préparer sous la direction du professeur Jean-François Bergier, le volume 13 (1939–1940), la recherche débute en novembre 1976, sans que soit sollicitée l'aide du FNRS. En 1977, des crédits sont alloués à l'équipe de Neuchâtel pour la préparation du volume 15 (1943–1945) sous la direction des professeurs Louis-Edouard Roulet et Philippe Marguerat, ainsi qu'à l'équipe de l'Université de Fribourg pour la préparation du volume 2 (1866–1872) sous la direction du professeur Roland Ruffieux. En 1978, c'est au tour de l'équipe de l'Université de Bâle qui a la charge du volume 5 sous la direction du professeur Herbert Lüthy et de Georg Kreis. En octobre 1979, c'est le professeur Biaudet de l'Université de Lausanne qui entreprend la préparation du volume 1 (1848–1865), tandis qu'une équipe de l'Institut universitaire de

19 Pour plus de détails sur les premiers résultats de la recherche, cf. notre contribution «Publication d'une collection de Documents diplomatiques suisses», in *Etudes et Sources*, Berne, n° 2, 1976, pp. 5–25.

Hautes Etudes internationales prépare le volume 4 (1890–1904) dès le 1^{er} avril 1980, sous la direction du professeur Yves Collart. En 1981, une équipe de l'Université de Zurich, dirigée par les professeurs Erwin Bucher et Peter Stadler, entreprend la recherche pour la préparation du volume 3 (1873–1889), tandis que l'équipe de l'Université de Genève engage la préparation du volume 11 (1933–1936) sous la direction du professeur Jean-Claude Favez. Enfin, pour le volume 12 (1937–1938), confié au directeur des Archives fédérales, Oscar Gauye, la recherche ne commence qu'en 1985.

Parallèlement, l'équipe du Bureau de la Commission a poursuivi sans discontinuer la préparation du volume 7 en deux tomes (1918–1920) et du volume 8 (1920–1924), avant d'entreprendre le volume 14 (1941–1943). Il convient de relever que le rythme soutenu de parution des volumes dès 1979 a contribué à ce que la collection des DDS fût rapidement reconnue tant en Suisse qu'à l'étranger, en dépit du fait que les délais de parution d'un volume à l'autre aient été irréguliers.

Série des volumes DDS et date de leur parution

Volume 1	(1848–1865)	1990	Volume 8	(1920–1924)	1988
Volume 2	(1866–1872)	1985	Volume 9	(1925–1929)	1980
Volume 3	(1872–1890)	1986	Volume 10	(1930–1933)	1982
Volume 4	(1890–1904)	1992	Volume 11	(1934–1936)	1989
Volume 5	(1904–1914)	1983	Volume 12	(1937–1938)	1992
Volume 6	(1914–1918)	1981	Volume 13	(1939–1940)	1991
Volume 7/1	(1918–1919)	1979	Volume 14	(1941–1943)	1992
Volume 7/2	(1919–1920)	1984	Volume 15	(1943–1945)	1992

Evaluation de la méthode et des résultats

Rétrospectivement il convient de reconnaître que seule la solution fédéraliste adoptée par les promoteurs du projet a permis cette rapide prise en charge d'une partie de la recherche par chacun des instituts d'histoire intéressés. Le partage des frais de recherche entre les diverses universités et le soutien constant, mais limité du FNRS, a garanti le dynamisme de la recherche menée simultanément par plusieurs équipes; pendant une bonne quinzaine d'années, plusieurs équipes ont travaillé en même temps, se rencontrant aux Archives fédérales notamment; elles ont pu échanger des informations utiles à leur recherche, facilitant ainsi le démarrage de chaque nouvelle équipe. Il en résulta une saine émulation. Une équipe seule, si motivée fût-elle, n'eût jamais obtenu à la fois autant de ressources en chercheurs et en moyens financiers, que ceux que la voie choisie de la répartition a pu réunir au profit de l'ensemble de la recherche. Certes, sur le plan scientifique, la méthode pratiquée a eu ses inconvénients, car en commençant quasi simultanément dans des périodes différentes, les chercheurs n'ont pas pu tirer profit au niveau de l'appareil critique des divers volumes, des résultats des recherches menées à des rythmes différents. Autrement dit, il n'a pas été possible de procéder par accumulation de connaissances, puisque la préparation des volumes n'a pas été menée selon l'ordre chronologique. Pour ce faire, il eût fallu une planification stricte, mais qu'il aurait été impossible de mettre en œuvre à partir des disponibilités éparses des divers instituts d'histoire.

Aussi ces données socio-scientifiques sont-elles la cause d'une cohérence pas toujours suffisante entre les volumes successifs de la collection, chaque équipe ayant des vues particulières et une sensibilité propre sur ce qui est important pour la période

qu'elle a traitée. C'est à la fois une faiblesse qu'il faut reconnaître, mais aussi un enrichissement dans la mesure où chaque volume a son caractère propre.

En ce qui concerne les retombées scientifiques de toute l'entreprise, il n'est pas dans notre intention de donner ici la liste de toutes les publications et manifestations scientifiques qui sont issues de ce vaste programme de recherche. Signalons les contributions importantes fournies par les collaborateurs de la recherche à la revue des Archives fédérales, *Etudes et sources*, lancée en 1975, véritable lien entre la recherche historique et les Archives fédérales. On y relève neuf contributions importantes dans les livraisons de 1976 à 1989; elles constituent des synthèses sur des thèmes inspirés directement des recherches en cours, ouvrant des pistes originales à la recherche historique²⁰.

Il convient aussi de renvoyer aux contributions à la *Revue Relations internationales*, à la *Revue d'Histoire de la Deuxième Guerre mondiale*²¹, ainsi qu'à des colloques tant nationaux qu'internationaux²², qui n'auraient jamais pu être fournies sans le travail effectué dans le cadre du programme DDS et les liens noués entre historiens suisses. Une synthèse de la recherche a été présentée lors de la Journée nationale suisse des historiens, le 24 octobre 1986 à Berne²³, ainsi qu'à Rome, le 15 avril 1987²⁴, où

20 Liste des contributions des collaborateurs des DDS à *Etudes et Sources*, dans l'ordre chronologique:

- ANTOINE FLEURY, «Publication d'une collection de Documents diplomatiques suisse», n° 2, 1976, pp. 5-31.
- PETER HÜRNLI, «Die Haltung der Schweiz zur Kontrolle des internationalen Waffenhandels im Rahmen des Völkerbundes 1919-1925», n° 6, 1980, pp. 112-180.
- MAURO CERUTTI, «Politique ou commerce? Le Conseil fédéral et les relations avec l'Union soviétique au début des années trente», n° 7, 1981, pp. 119-147.
- FRANZ EGGER, «Der Bundesstaat und die fremden Zigeuner in der Zeit von 1848 bis 1914», n° 8, pp. 49-73.
- YVES COLLART, MARCO DURRER, VERDIANA GROSSI, «Les relations extérieures de la Suisse à la fin du XIX^e siècle. Reflets d'une recherche documentaire», n° 9, 1983, pp. 35-126.
- PIUS BETSCHART, «Kapitalschutz und schweizerische Aussenpolitik: die diplomatische Anerkennung des revolutionären Mexiko, 1919-1926», n° 10, 1984, pp. 57-162.
- MARC PERRENOUD, «Banques et diplomatie suisse à la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Politique de neutralité et relations financières internationales», n° 13/14, 1988, pp. 7-128.
- DANIEL BOURGEOIS, «William Rappard et la politique extérieure suisse à l'époque des fascismes. 1933-1945», n° 15, pp. 7-82.
- MAURO CERUTTI, «Georges Oltramare et l'Italie fasciste dans les années trente. La propagande italienne à Genève à l'époque des sanctions et de la crise de la Société des Nations», n° 15, 1989, pp. 151-211.

21 Signalons notamment le numéro spécial consacré à la Suisse, dans la *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale* (Paris), n° 121, 1981, 144 p., ainsi que le n° 30 de la revue *Relations internationales* (Paris/Genève) consacré à «La politique étrangère de la Suisse», été 1982, 248 p. Pour une présentation des diverses contributions, nous renvoyons à DANIEL BOURGEOIS, *op. cit.*, pp. 231-248.

22 Citons en particulier: *Aspects des Rapports entre la France et la suisse de 1843 à 1939. Actes du colloque de Neuchâtel*, sous la direction de RAYMOND POIDEVIN et LOUIS EDOUARD ROULET. Neuchâtel, La Baconnière, 1982, 215 p; *Les Etats neutres européens et la Seconde Guerre mondiale. Actes du colloque de Neuchâtel*, sous la direction de LOUIS EDOUARD ROULET. Neuchâtel, La Baconnière, 1985.

23 Cf. *Un siècle de politique extérieure de la Suisse à la lumière des Documents diplomatiques suisses*, Edité par BEATRIX MESMER. Berne, Itinera, SGSH, Fasc. 7, 1987, 104 p.

24 Cf. «L'edizione dei Documenti Diplomatici Svizzeri», in *Rassegna degli Archivi di Stato* (Rome), XLVIII (1988), n° 3, 1989, pp. 591-637.

historiens italiens et suisses présentèrent des résultats à la fois méthodologiques et épistémologiques des séries italienne et suisse de documents diplomatiques.

Par ailleurs, dès la parution du premier volume, les *Documents diplomatiques suisses* ont fait l'objet de comptes rendus ou de bulletins critiques, aussi bien dans les revues savantes que dans les journaux. Ainsi, saluant la nouvelle collection de DDS, Charles Rousseau, éminent professeur français de droit international, conclut²⁵: «L'intérêt de cette nouvelle collection est considérable et la qualité exceptionnelle». Dans le long bulletin critique qu'y consacre Jean-Baptiste Duroselle²⁶, le grand spécialiste français des relations internationales contemporaines parle «d'un remarquable instrument de travail, à la fois élégant et discret, proche de la perfection, et qui rend d'immenses services aux historiens». Dans une conclusion à la présentation des trois volumes sur la période 1914–1929, le professeur américain Forest L. Grierer note²⁷.

«Although there will always be scholarly concern over what might have been “left out” of an edited collection of documents, the collection itself is a welcome addition not only to the published source materials on Switzerland but also to the general literature treating the conduct of international relations. The editors have done excellent work and have provided a valuable service in organizing these materials for interested readers.»

A vrai dire, la plupart des comptes rendus étrangers soulignent l'apport de la documentation suisse à la connaissance de la politique internationale ou d'événements nationaux étrangers, tandis que les auteurs suisses retiennent davantage les nouvelles connaissances que fournit chaque volume sur les aspects essentiels de la politique extérieure de la Suisse.

Il importe enfin de relever encore que la collection des DDS ne reproduit pas des textes originaux uniquement utiles à l'histoire diplomatique ou de la politique étrangère. Bien au contraire, la mise à jour de tous ces dossiers importants permet aussi d'explorer les aspects intérieurs de la vie d'une société qui sont de plus en plus affectés par l'environnement extérieur: il n'y a plus depuis longtemps de pays clos. Et la Suisse, pays d'échanges de tous ordres, est particulièrement exposée. Aussi l'apport des DDS à l'histoire non diplomatique est-elle beaucoup plus importante que ce que les chercheurs eux-mêmes pouvaient imaginer²⁸. En effet, la collection contient des informations et ouvre des pistes de recherche souvent inédites, dans des domaines autres que la politique étrangère au sens strict, notamment dans les questions financières, sociales, culturelles, humanitaires et historiques. Car si toutes ces questions ont une dimension internationale, elles n'en traduisent pas moins des problèmes intérieurs. De même, la consultation attentive des documents permet de se familiariser avec le système gouvernemental suisse, avec le fonctionnement de la collégialité et de la mentalité des diplomates et des dirigeants tant suisses qu'étrangers.

Autrement dit, les retombées scientifiques d'une telle collection de documents, au-delà des incitations immédiates qu'une telle entreprise a pu donner aux chercheurs concernés²⁹, sont vastes, insoupçonnées et de longue durée. Certes, la qualité des

25 *Revue générale de droit international public* (Paris), 1981/1, pp. 229–230.

26 *RSH*, vol. 34, 1984, n° 1, pp. 104–116, «A propos des documents diplomatiques suisses».

27 *The International Journal of International Law*, vol. 77, 1983, pp. 400–401.

28 Cf. notre contribution, «L'apport des Documents diplomatiques suisses à l'histoire non diplomatique», in *Le Fonti diplomatici in Età moderna e contemporanea*, Convegno internazionale, Lucca, 1989 (à paraître).

29 Il convient de signaler à cet égard les thèses de doctorat qui ont été menées à terme par des collaborateurs du projet des DDS (à l'exclusion d'autres travaux: mémoires, licences, papiers de séminaires):

– MARCO DURRER, *Die Schweizerisch-amerikanischen Finanzbeziehungen im Zweiten*

informations transmises par le diplomate sur ce qui se passe dans tel pays peut constituer une chronique dense et réaliste de l'état des choses, mais cette documentation n'est pas toujours une source suffisante pour servir à l'établissement des faits. Le diplomate, on le sait, ne peut pas toujours vérifier la véracité des informations originales qui lui sont transmises; il lui arrive – et ce n'est pas rare – d'être abusé par ses interlocuteurs. Les informations doivent être confrontées à d'autres sources, ce que l'historien a, contrairement au diplomate, le loisir de faire. Justement, l'intérêt de l'information diplomatique, c'est d'ouvrir à l'historien toutes sortes de perspectives d'explication et d'interrogation et de l'inciter à élargir sa recherche.

Conclusion

L'intérêt d'une telle collection de documents diplomatiques, conçue dans une perspective large d'étude des relations internationales, consiste à offrir plusieurs lectures et consultations possibles de chacun des volumes. Par conséquent, l'édition de documents diplomatiques suisses constitue d'ores et déjà une source documentaire considérable, utile non seulement à l'historien des relations internationales de la Suisse, mais aussi à la connaissance de l'histoire de pays étrangers partenaires de la Suisse et de certains grands faits internationaux. En tout cas, pour l'historien, il n'est désormais plus possible de présenter un quelconque chapitre du devenir helvétique dans le monde contemporain, en ignorant la collection de DDS. Il s'agit donc bien là d'une étape qualitative considérable qu'a franchie l'historiographie suisse en cette fin du XX^e siècle.

Weltkrieg. Von der Blockierung der schweizerischen Guthaben in den USA über die «Safe-haven»-Politik zum Washingtoner Abkommen 1941–1946, Berne, Paul Haupt, 1984.

- MAURO CERUTTI, *Le Tessin, la Suisse et l'Italie de Mussolini. Fascisme et antifascisme au Tessin 1921–1935*, Lausanne, Payot, 1988.
- CLAUDE ALTERMATT, *Les débuts de la diplomatie professionnelle en Suisse (1848–1914)*, Fribourg, Editions Universitaires, 1990.